Lettre d'information du 6 décembre 2018

Inscriptions pour les activités de janvier à juin 2019.

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il vous sera possible de vous inscrire à partir du <u>13</u> <u>décembre</u> aux stages et aux sorties du programme <u>65</u>.

L'ensemble des activités de l'Association vous sera présenté le **lundi 17 décembre 2019 à 18h30** à l'Espace Deydier. Présentation suivi du verre de l'amitié autour des toasts de Geneviève et son équipe. L'entrée est libre, n'hésitez pas à en parler autour de vous, ce moment de convivialité peut être l'occasion de découvrir l'association.

- Le stage "Apprendre à lire un tableau" animé par Cyril Devès : Courbet, sur un air de scandale. 2 dates au choix 2 février ou 6 avril 2019.
- Le 7 février, au musée des Beaux Arts à Lyon : Claude un empereur au destin singulier et au Musée Lugdunum lors du parcours en spirale nous nous intéresserons particulièrement à la vaisselle et à la manière de manger à l'époque gallo-romaine.
- Le 19 mars, Les incunables aux archives départementales de l'Ardèche à Privas
- Le 4 avril, le Musée de la Romanité à Nîmes, nous découvrirons ce nouveau bâtiment très contemporain, abritant le musée d'archéologie, situé près des arènes, pour un voyage dans le temps au fil de l'histoire de Nîmes. Ensuite nous cheminerons en centre ville entre façades et cours d'honneur de plusieurs hôtels particuliers.
- Le 17 mai, Dimitri Moine nous accompagnera sur les plateaux calcaires du sud Ardèche au bord des ruisseaux et mares temporaires.
- Le 23 mai, de Cezanne à Picasso, la collection Thannhauser, à l'Hotel de Caumont et la visite de la cathédrale d'Aix en Provence.
- Le 27 juin, le couvent des Carmes à Beauvoir en Royans et les jardins zen d'Erik Borja à Beaumont-Monteux.

A partir du 13 décembre, vous trouverez sur le site,

www.universite-populaire-aubenas.fr

les informations relatives aux dates, horaires et tarifs.

Vous pourrez vous inscrire en ligne. (le système vous indiquera les références et le montant du chèque à nous envoyer).